

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (14) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia, PACO dos SANTOS Sandrine. SOULLARD Sylvie, MARTZOLFF Myriam.

Absents (9) : CERANI Rachel, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, GERONIMI Vital, LEPORATI Maryline, LIMONGI André, MATTEI Dominique, RAFFALLI Muriel, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : FRANCESCHI Jean-Marc donne pouvoir à LAURELLI Sébastien
LEPORATI Maryline donne pouvoir à SOULLARD Sylvie

Objet : Subvention de fonctionnement 2024 au Centre Communal d'Action Social (CCAS)

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 16	Séance du 09 Avril 2024	Convocation le 03 Avril 2024
---------------------------------	------------------------	--	-------------------------	------------------------------

Pour : 16 Contre : 00 Abstention : 00

Il est proposé au Conseil Municipal de voter la subvention d'équilibre au budget 2024 du Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Penta di Casinca à hauteur de **28 688,79€**.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1612-2 et L2312-1,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'attribuer une subvention à hauteur de **28 688,79 €** au CCAS de Penta di Casinca.
- **DIT** que les crédits sont inscrits à l'article 65736222 du budget primitif 2024 de la commune de Penta di Casinca.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 09 avril 2024

Le Maire
Yannick CASTELLI

